Accusé de réception en préfecture
078-257802132-20171127-091117-10-DE
Date de télétransmission : 27/11/2017
Date de réception préfecture : 27/11/2017

DEPARTEMENT DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE MUSEE PROMENADE MARLY-LE-ROI / LOUVECIENNES

Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Marly-Le-Roi
Correspondance : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU 9 novembre 2017

PUBLIE LE : 27 novembre 2017

Délibération n°091117-10 : Convention de cession de droits pour la reprise et l'adaptation par le Centre Culturel de l'Ouest de l'exposition « Etre femme sous Louis XIV, du mythe à la réalité » conçue par le Musée Promenade

---

L'an deux mille dix-sept, le neuf novembre à vingt heures quinze, le Comité du Syndicat Intercommunal pour le Musée Promenade Marly Le Roi - Louveciennes, dûment convoqué par le Président le deux novembre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Marly-le-Roi, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Jean-François PERRAULT**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 9 NOVEMBRE 2017

Présents

LOUVECIENNES
Philippe DELARUE, 1ER VICE PRESIDENT
Jean-Philippe SCHWEITZER, DELEGUE TITULAIRE
Lydérick WATINE, DELEGUE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI
Jean-François PERRAULT, PRESIDENT
Stéphanie THIEYRE, 2EME VICE PRESIDENTE
Hubert POTHELET, DELEGUE TITULAIRE
Claudia PICON, DELEGUEE TITULAIRE

Absents excusés

LOUVECIENNES
Laurent FAULLIMMEL, DELEGUE TITULAIRE

Nombre de communes	:	**2**
QUORUM	:	**5**
Délégués présents	:	***7***
Délégués comptant pour le vote	:	***7***

Accusé de réception en préfecture
078-257802132-20171127-091117-10-DE
Date de télétransmission : 27/11/2017
Date de réception préfecture : 27/11/2017

SI MUSEE PROMENADE / CS-091117-10

OBJET : CONVENTION DE CESSION DE DROITS POUR LA REPRISE ET L'ADAPTATION PAR LE CENTRE CULTUREL DE L'OUEST DE L'EXPOSITION « ETRE FEMME SOUS LOUIS XIV, DU MYTHE A LA REALITE » CONÇUE PAR LE MUSEE-PROMENADE.

RAPPORTEUR : Monsieur le Président

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la propriété intellectuelle ;

VU les statuts du Syndicat intercommunal pour l'aménagement du Musée-Promenade,

CONSIDERANT l'intérêt pour le Musée-Promenade de signer une convention avec le Centre Culturel de l'Ouest pour qu'il adapte en 2018 à l'Abbaye royale de Fontevraud l'exposition « Etre femme sous Louis XIV, du mythe à la réalité », conçue par le Musée-Promenade en 2015,

CONSIDERANT l'intérêt pour le Musée-Promenade de percevoir une recette dans le cadre de « Autres prestations de services » d'un montant de 10 000 €,

CONSIDERANT que le paiement de cette prestation sera réalisé en deux versements :
- 9 000 € à la signature de la convention,
- 1 000 € à l'ouverture de l'exposition à Fontevraud.

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Président et en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

ARTICLE 1 : AUTORISE le Président à signer la convention de cession de droits pour la reprise de l'exposition « Etre femme sous Louis XIV » avec le Centre Culturel de l'Ouest ;

ARTICLE 2 : AUTORISE le Président à signer tout avenant relatif au prêt d'œuvres du musée pour cette exposition.

Fait à Marly-le-Roi, le 27 NOV. 2017

Transmis en préfecture et affiché le 27 NOV. 2017

Pour Extrait Conforme

Jean-François PERRAULT
Président du Syndicat Intercommunal